

ATLAS DE LA FLORE DU VALAIS

Bon de souscription

Découvrez l'Atlas de la flore du Valais, un ouvrage unique bilingue illustrant la richesse botanique du Valais. Cette édition complète est le fruit de nombreuses années de recensement sur le terrain et d'observations scientifiques. Une centaine d'espèces sont illustrées sous forme de fiches. 2550 autres font l'objet d'une carte de répartition. Plus de cinquante encadrés développent diverses thématiques.



Cette synthèse de l'évolution de la flore de 1900 à 2025 rassemble une impressionnante littérature sur la dynamique floristique valaisanne. Un ouvrage de référence indispensable pour naturalistes, botanistes et passionnés de nature.

Maquette sur www.floravs.ch

Livre de 900 pages, format A4

Prix : 125.- CHF en souscription, au lieu de 140 CHF + frais de port

Date de parution : décembre 2026

Délai de souscription : 15 août 2026

Souscription : Je souscris à l'édition de l'Atlas de la flore du Valais.

Adresse de facturation / de livraison		Nombre d'ex. souhaités :
Nom prénom		
Adresse		Mode de paiement :
NPA Localité		Virement bancaire / postal
Téléphone		En espèces à la livraison
E-mail		

Lieu, date :

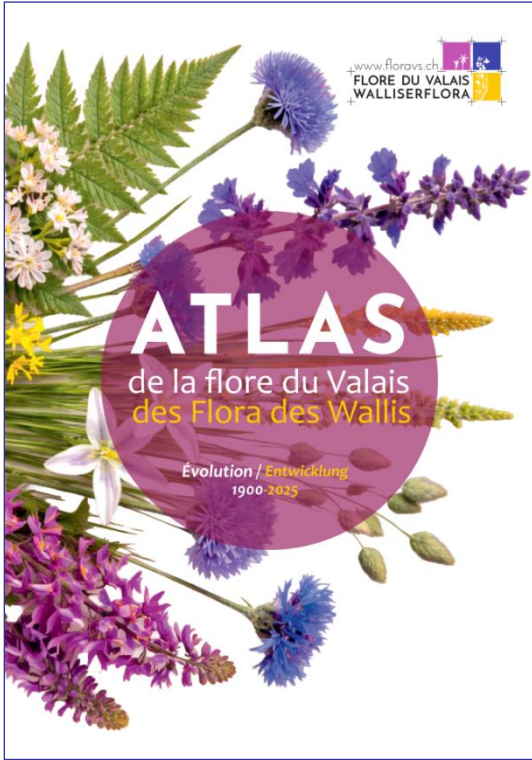
Signature :

Mentions légales : Les informations fournies sont utilisées uniquement pour la gestion de la souscription et ne seront pas communiquées à des tiers.

A retourner avant le 15 août 2026 à : Association FloraVS, Route des Agettes 61, 1991 Salins, info@floravs.ch.



Association FloraVS
 Route des Agettes 61, CH-1991 Salins
 info@floravs.ch | www.floravs.ch



Les vignes face à l'expansion des espèces néophytes

Les cultures de vigne constituent un milieu particulièrement propice au développement et à l'expansion des espèces néophytes. Les sols y sont fréquemment perturbés par les pratiques agricoles, que ce soit lors des travaux du sol (bâchage, griffage, désherbage chimique) ou du passage répété des engins. Ces perturbations créent des conditions idéales pour les espèces annuelles et biennelles, dont plusieurs néophytes qui ont su s'y implanter durablement, voire devenir dominantes dans certaines parcelles.

À cela s'ajoute une résistance croissante aux herbicides, notamment au glyphosate, très utilisé en viticulture. Certaines plantes néophytes envahissantes, reconnues par l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (ODE), s'installent également dans les vignes. L'allante glanduleux (*Alopathus glandulosus*), observé dans plusieurs parcelles, illustre bien ce potentiel d'implantation durable, de même que les enrouleurs et relatifs.

Milieu ouvert et dynamique, la vigne présente une flore en constante évolution, variant d'une parcelle à l'autre et d'une année à l'autre. Ces conditions favorisent l'installation temporaire ou durable des plantes néophytes, qui trouvent là un terrain d'accueil idéal pour marquer leur présence dans le paysage viticole.

Il est difficile d'évaluer si ces plantes prennent de la place aux espèces indigènes ou si elles occupent des niches écologiques peu exploitées. Certaines, à l'image des amarantes, apparaissent très tôt dans les vignobles suisses, sont souvent considérées comme contraignantes par les vigneronnes. D'autres comme la vitroligne de Perse (*Vitroligne persica*), offrent, en revanche, une ressource nectarifère précieuse aux abeilles et aux papillons durant les premiers beaux jours du printemps, sans pour autant contraindre l'exploitation agricole.

Les voies d'introduction sont multiples. Certaines espèces, telle la Choripora délicate (*Choripora tenella*), ont été introduites par l'épandage d'engrais commerciaux. D'autres profitent des déplacements de terre liés aux remises en culture. Mais la dissémination active demeure la plus fréquente : les vigneronnes de Baarres Alets et de Sumatra (*Corypha boraniensis* et *C. sumatrensis*) en offrent un exemple marquant. Apparues discrètement en Valais il y a une dizaine d'années, elles ont aujourd'hui colonisé la plupart des vignobles du canton, venant progressivement à la place des vignobles du canton, venant progressivement à la place des vignobles du canton, venant progressivement à la place des vignobles du canton.

Leur succès s'explique en partie par l'adoucissement de l'hiver saisonnier, conséquence directe des changements climatiques. Libérées des perturbations agricoles en automne, ces espèces profitent d'une période de croissance prolongée et déposent leurs graines tard dans l'année, alors que la plupart des plantes indigènes ont déjà achevé leur cycle. Elles bénéficient ainsi d'un avantage compétitif déterminant pour la saison suivante. La composition botanique de certains vignes peut ainsi changer radicalement d'une année à l'autre.

Evolution de la vigne

16

ASPLENIACEAE

Asplenium ceterach

Céterach officinal – Schriftfarn

Petite introduction
 Poivre en rosettes denses, les feuilles mesurent 5 à 15 cm de long et sont pennées, la face supérieure est vert foncé et glabre, la face inférieure est densément recouverte d'écaillés.

Écologie
 Xérophile, mésobasophile, oligotrophile, héliophile, thermophile, subcontinental. Sur des murs généralement calcaires et des crevasses rocheuses dans des endroits très chauds.

Répartition
 La plante pousse dans presque toute la vallée du Rhône, plus fréquemment entre Martigny et Brigas. Les occurrences montagnardes jusqu'à environ 1000 m sont dispersées. Elle est présente à l'est à un endroit à Bettet et à un autre à Bim.

Évolution
 Jacard: Des Evouettes à Charraz, et Naters. Becherer ajoute dans le Haut-Valais près de Naters, Brigas, Gondo et Bitsch.

Commentaires
 Les feuilles s'enroulent complètement pendant les périodes sèches.

Kurze Einführung
 Wächst in dichten Rosetten, die Blätter sind 5-15 cm lang und fiederschnittig, die Oberseite ist dunkelgrün und kahl, die Unterseite dicht mit Sprösschuppen bedeckt.

Ökologie
 Trocken, neutral bis basisch, sehr nährstoffarm, sehr hell, warm/kalt, subkontinental. Auf meist kalkhaltigen Mauern und Felsenspalten in sehr warmen Lagen.

Verbreitung
 Die Pflanze wächst im Rhodanal mehrheitlich in der kalten Stufe, beginnend bei Rigele, häufiger zwischen Martigny und Brig. Montane Vorkommen bis ca. 1000 m sind zerstreut. Sie wurde gegen Osten an je einem Ort in Bettet und in Bim nachgewiesen.

Entwicklung
 Jacard: Von Les Evouettes bis Charraz, und Naters. Becherer ergänzt im Oberwallis bei Naters, Brig, Gondo und Bitsch.

Bemerkungen
 Die überwinternden Blätter rollen sich in Trockenperioden vollständig ein.

13

Weinberge angesichts der Ausbreitung neophyter Arten

Weinberge sind ein besonders günstiges Umfeld für die Entwicklung und Ausbreitung neophyter Arten. Die Böden werden durch häufige landwirtschaftliche Praktiken gestört, sei es durch Bodenbearbeitung (Späthen, Kratzen, chemische Unkrautbekämpfung) oder durch wiederholtes Befahren mit Maschinen. Diese Störungen schaffen ideale Bedingungen für einjährige und zweijährige Arten, darunter mehrere neophyte Arten, die sich dort dauerhaft angeordnet haben und auf bestimmten Parzellen sogar dominant geworden sind.

Es ist nach wie vor schwierig zu beurteilen, ob diese Pflanzen den einheimischen Arten Platz wegnehmen oder ob sie wenig genutzte ökologische Nischen besetzen. Einige, wie beispielsweise Amaranth, der schon sehr früh in europäischen Weinbergen auftauchte, werden meistens von Winzern als störend empfunden. Andere Pflanzen wie die Persische Ehrenpreis (*Veronica persica*) bieten hingegen Bienen und Schmetterlingen in den ersten schönen Frühlingstagen eine wertvolle Nektarquelle, ohne dabei die landwirtschaftliche Nutzung zu beeinträchtigen.

Es gibt zahlreiche Einführungswege. Einige Arten, wie beispielsweise die zarte Gliederschote (*Choripora tenella*), wurden durch das Ausbringen kommerzieller Düngemittel eingeschleppt. Andere profitieren von Bodenbewegungen im Zusammenhang mit der Wiederbearbeitung. Am häufigsten ist jedoch die Verbreitung durch den Luftweg. Die dänemarkische Berufsaute und das Sumatra Berufsaute (*Corypha boraniensis* und *C. sumatrensis*) sind dafür ein markantes Beispiel. Vor etwa zehn Jahren tauchten sie unermittelt im Valais auf und haben heute die meisten Weinberge des Kantons besiedelt, wobei sie vom West-Genève nach und nach das Rhodanal hinaufgewandert sind.

Ihr Erfolg lässt sich zum Teil durch die milderen Spätsommerbedingungen erklären, die eine direkte Folge des Klimawandels sind. Da sie im Herbst nicht mehr durch landwirtschaftliche Eingriffe gestört werden, profitieren diese Arten von einer verlängerten Wachstumsphase und verbreiten ihre Samen spät im Jahr, wenn die meisten einheimischen Pflanzen ihren Lebenszyklus bereits abgeschlossen haben. Damit verschaffen sie sich einen entscheidenden Konkurrenzvorteil für die nächste Saison. Die botanische Zusammensetzung bestimmter Weinbergparzellen kann sich somit von Jahr zu Jahr radikal ändern. Nezu kommt eine zunehmende Resistenz gegen Herbizide, insbesondere gegen Glyphosat, das im Weinbau häufig eingesetzt wird. Einige invasive neophyte Pflanzen, die in der Freizeitsportverordnung (FSV) aufgeführt sind, sind ebenfalls in den Weinbergen an. Der Götterbaum (*Astragalus officinalis*), der auf mehreren Parzellen beobachtet wurde, verspricht dabei dieses Potenzial für eine dauerhafte Anwesenheit sowie die damit verbundenen Herausforderungen.

Als offener und dynamischer Lebensraum weicht der Weinberg einer sich ständig verändernden Flora auf, die von Parzelle zu Parzelle und von Jahr zu Jahr wechselt. Diese Bedingungen begünstigen die vorübergehende oder dauerhafte Anwesenheit neophyter Arten, die hier einen idealen Standort finden, um sich in der Weinbaulandschaft zu etablieren.

Evolution de la vigne

17